

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Privas, le 13 janvier 2021

### COVID-19 : 7 centres de vaccination en Ardèche

En Ardèche, la campagne de vaccination est lancée et s'amplifie encore, notamment avec l'ouverture des centres de vaccination destinés aux personnes de plus de 75 ans, aux professionnels de santé hospitaliers et libéraux de plus de 50 ans, aux aides à domicile et aux pompiers de plus de 50 ans.

Dès la semaine prochaine (lundi 18 janvier), 5 centres de vaccination, répartis dans l'ensemble du département, seront ouverts, sur rendez-vous. À partir du 25 janvier, 2 centres supplémentaires ouvriront. Dans les semaines à venir, d'autres centres seront également amenés à vacciner un plus large panel de population.

COMMUNE	CENTRES	ADRESSE	MODALITÉS D'INSCRIPTION
Annonay	Centre de santé des Cévennes	122 Avenue Ferdinand Janvier 07100 ANNONAY	07 88 58 21 86 Site web DOCTOLIB ouv. dès mardi 19/01
Aubenas	CH Ardèche Méridionale (maison médicale de garde)	14 Avenue de Bellande 07200 AUBENAS	04 75 35 62 22 Prise de RDV possible par mail : <a href="mailto:vaccin@ch-ardeche-meridionale.fr">vaccin@ch-ardeche-meridionale.fr</a> Site web DOCTOLIB ouv. dès mardi 19/01
Bourg Saint Andéol	Centre en préparation, ouverture le 25/01		
Guilherand-Granges	Clinique Pasteur	294 bd Charles de Gaulle 07500 GUILHERAND GRANGES	04 75 75 36 22 Site web DOCTOLIB ouv. dès lundi 18/01
Lamastre	Centre socio-culturel	1 Place Victor Hugo 07270 LAMASTRE	Site web MAIIA ouv. dès lundi 18/01
Les Vans	Centre en préparation, ouverture le 25/01		
Privas	Pôle Maurice Gounon	11 bd du lycée 07000 PRIVAS	04 27 61 70 28 Site web DOCTOLIB ouv. dès lundi 18/01

Ces ouvertures, sous l'égide du préfet et de l'ARS se font en étroite concertation avec les collectivités locales, les professionnels et établissements de santé, les élus concernés, l'assurance maladie et tous les acteurs mobilisés dans ce cadre.

**Cabinet du préfet  
Bureau de la représentation de l'État et  
de la communication interministérielle**



@Prefet07



## PRÉFET DE L'ARDÈCHE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

### Rappel de la stratégie vaccinale en France

Le premier objectif de la vaccination est de faire baisser le nombre des formes graves de COVID. **La vaccination permet de réduire massivement la mortalité due au virus et à ses formes graves.**

### La stratégie vaccinale repose sur trois grands principes :

- **Le libre choix des patients** : le Président de la République l'a dit, la vaccination ne sera pas obligatoire.
- **La prise en charge du vaccin à 100 %** : aucun Français ne doit renoncer à se faire vacciner pour des raisons financières.
- **La sécurité** : la vaccination se fera dans le strict respect de toutes les règles qui encadrent l'utilisation des produits de santé dans notre pays.

La préfecture, l'ARS et l'ensemble des acteurs sont pleinement mobilisés pour que cette campagne de vaccination se déroule dans les meilleures conditions possibles, afin de réduire le nombre de formes graves de la maladie, de protéger les personnes les plus vulnérables, d'éviter la saturation du système de santé et de nous permettre, de retrouver une vie la plus normale possible.

**Cabinet du préfet  
Bureau de la représentation de l'État et  
de la communication interministérielle**



@Prefet07

Tél : 04 75 66 50 07/14/16  
Mél : [pref-communication@ardeche.gouv.fr](mailto:pref-communication@ardeche.gouv.fr)  
[www.ardeche.gouv.fr](http://www.ardeche.gouv.fr)

Rue Pierre Filliat – BP 721  
07007 Privas CEDEX